

Rouyn-Noranda, dimanche le 7 septembre 2025- En cette journée internationale de l'air pur pour des ciels bleus, plus de 400 personnes ont marché sous la pluie dans les rues de Rouyn-Noranda pour dénoncer la pollution industrielle de la Fonderie Horne qui empoisonne l'air qu'on respire. En début d'après-midi, les gens s'étaient rassemblés sur la rive Ouest du lac Osisko en réponse à l'appel lancé par le collectif Mères au front et le comité ARET. Une ambiance à la fois festive et militante attendait, tout d'abord, les citoyen·nes qui ont pu entendre plusieurs prises de parole engagées ainsi que des prestations musicales le long du parcours menant au pied de la fonderie où la manifestation s'est transformée en cortège funèbre. Vêtu.es de noir, les participant.es portaient des croix et des pierres tombales qui rappelaient les pertes subies par le fait de vivre aux abords du complexe industriel. Pour certains, c'étaient les maisons détruites ; pour certaines, la santé perdue ; pour d'autres, la confiance d'être protégé·es par le gouvernement. Comme chacun·e vit, dans l'intimité, l'injustice et le préjudice à sa manière, les participant·es étaient invitée·es à sortir de l'isolement et à porter ensemble le fardeau de la perte, dans un esprit de communauté et de solidarité. Le cortège s'est conclu par la mise en scène d'un cimetière symbolique, où chacun·e incarnait, au son de chants tragiques et solennels, les promesses trahies, les espoirs déçus, la confiance brisée, la santé menacée, voire volée, et le tissu social déchiré, donnant ainsi corps au deuil. Un deuil pensé non pas comme un processus d'acceptation, mais comme un processus de résistance collective permettant de retrouver un peu de dignité face à l'injustice vécue.

Rappelons que la Fonderie Horne, propriété de la multinationale Glencore, bénéficie d'une autorisation ministérielle, un permis de polluer, qui lui permet d'exposer la population à des concentrations d'arsenic dans l'air qui dépassent outrageusement les normes québécoises. Selon l'entente signée en 2023, la multinationale doit diminuer progressivement ses émissions à une moyenne annuelle de 15 ng/m³ d'arsenic d'ici 2027 et présenter un plan pour atteindre la norme québécoise de 3ng/m³ en décembre de cette même année.

La population de Rouyn-Noranda a appris en juillet dernier que la Fonderie Horne compte non seulement demander des délais pour l'atteinte des cibles de réduction de ses émissions, mais aussi faire pression sur le gouvernement pour se soustraire de façon définitive de la norme québécoise pour l'arsenic aux dépens de la santé de la population.

« Cette demande de délais n'est rien de plus qu'une stratégie pour gagner encore du temps, retarder l'application des normes et faire passer ses intérêts privés avant la santé et la sécurité de la population », soutient Marc-André Larose.

La toxicité de l'arsenic n'est plus à démontrer. Dès qu'on est exposé, même à très faible dose, le risque cancérigène augmente. La norme de 3ng/m³ est donc déjà un compromis. Selon l'INSPQ, même malgré les améliorations récentes, un enfant né en 2023 fait face à un risque de développer un cancer jusqu'à 94 fois supérieur aux balises québécoises.¹

« Que la Fonderie Horne demande des délais supplémentaires équivaut à sacrifier plus longtemps encore la santé de nos enfants. C'est inacceptable », s'indigne Jennifer Ricard Turcotte, co-porte-parole de Mères au front.

Nous condamnons donc les manœuvres de la multinationale qui cherche à influencer le gouvernement afin d'échapper à la réglementation québécoise, et nous dénonçons avec force sa tentative d'obtenir une prolongation pour se conformer aux exigences de son autorisation ministérielle.

¹ https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3244-soutien-sante-publique-autorisation-ministerielle-exploitation-fonderie-horne_0.pdf

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Nous enjoignons le gouvernement à ne pas se soumettre au chantage et à ne pas se laisser influencer par la campagne d'écoblanchiment et de désinformation que mène, en ce moment, Glencore auprès des autorités et de la population québécoise.

Les gens de Rouyn-Noranda sont victimes d'une injustice environnementale grave. Leurs droits fondamentaux sont bafoués depuis de trop nombreuses années : les normes québécoises doivent s'appliquer sans plus de délai, les résident.es ont assez attendu!

Contact Médias :

Jennifer Ricard Turcotte, co-porte-parole de Mères au front R-N
819-649-0407
j.ricardturcotte@gmail.com

Marc-André Larose, citoyen engagé
819-290-7772
2016marc1990@gmail.com